

Λ
(N^o 84.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1848.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapports faits, au nom de la commission, par M. MOREAU.

I.

Demande du sieur Pierre-Henri DELHAES.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, né à Gueldres (Prusse), le 5 février 1812, vint habiter Venloo au mois de juillet 1830; lors de la révolution, il prit part, en qualité de volontaire, aux combats contre les Hollandais, qui eurent lieu dans cette ville les 10 et 11 novembre 1830.

Peu de temps après, il fut incorporé dans les tirailleurs francs, et le 16 septembre 1831, il s'enrôla dans le 6^e régiment de ligne, d'où il a été congédié le 1^{er} mai 1840.

Il a fait les campagnes de 1831, 1832 et 1833 contre la Hollande, dans lesquelles il a reçu une blessure dont il porte encore les traces.

Le 3 décembre 1840, il a été nommé préposé des douanes de 2^e classe et promu, le 18 août 1843, au grade de préposé de 1^{re} classe.

Les nombreux certificats produits à l'appui de sa demande constatent sa bonne conduite et sa moralité, et les autorités consultées estiment, à bon droit, qu'il y a lieu de lui accorder la naturalisation.

Le Rapporteur,
AUG^{te} MOREAU.

Le Président,
DE LEHAYE.

II.*Demande du sieur Adolphe SCHELER.***MESSIEURS,**

Le sieur Adolphe Scheler, médecin vétérinaire du Gouvernement, est né à Ebnat (Suisse), le 20 octobre 1820.

Il est venu se fixer en Belgique en 1827, et depuis cette époque il n'a pas cessé d'y résider.

Entré en 1837 à l'école de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État, il en est sorti muni d'un diplôme en 1841. Depuis lors, il a rempli diverses fonctions : en 1842, il a été nommé membre du comité central de salubrité publique à Bruxelles; en 1843, inspecteur des viandes de boucherie de la commune d'Ixelles; la même année, la société vétérinaire de Belgique l'a désigné pour faire partie de son bureau en qualité de secrétaire-adjoint, et, en 1847, le Gouvernement lui a confié le service vétérinaire du canton d'Uccle.

Les avis des autorités sont favorables à sa demande. Les fonctions qu'il a remplies et les services qu'il a rendus à la chose publique lui donnent des titres à la bienveillance de la Chambre.

Le Rapporteur,
AUG^{te} MOREAU.

Le Président,
DE LEHAYE.

III.*Demande du sieur Pierre-Jean DERIDDER.***MESSIEURS,**

Le pétitionnaire est né à Dunkerque (France), le 30 janvier 1813, d'un père hollandais et d'une mère native d'Ostende.

Il a été amené à l'âge de deux mois en Belgique, où il a fait son éducation première; à 8 ans, il est rentré au service d'un bateau pêcheur.

En 1830, il a pris du service dans le premier ban de la garde civique de Bruxelles, et, après avoir été incorporé, en 1838, dans l'armée belge comme milicien, il s'y est enrôlé volontairement.

Il a fait la campagne de 1839 contre la Hollande, et il est actuellement tambour détaché à l'école militaire.

Sa conduite a toujours été bonne et les avis des autorités sont favorables à sa demande.

Le Rapporteur,
AUG^{te} MOREAU.

Le Président,
DE LEHAYE.